

Accord commercial franco-suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **26 (1946)**

Heft 7

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SECTIONS

La 28^e assemblée générale de notre compagnie a été précédée par les assemblées de nos sections. Nous ne pouvons malheureusement pas publier un compte rendu complet de chacune d'elles. Nous tenons toutefois à en donner un aperçu succinct. Le rapport du Conseil d'administration de notre Chambre tient d'ailleurs largement compte des différents aspects traduits, dans ces assemblées, par chaque section.

M. Paul de Perregaux, président, a tenu à assister à chaque assemblée régionale et M. Jacques Boitel, directeur général, y a fait un exposé sur l'état des échanges franco-suisse.

SECTION DE LILLE 22 mars 1946

En présence de MM. Gaston Groebli et Charles Monnet, vice-présidents, de M. Adolphe Schaffner, trésorier, et de M. Adolphe Theiler, secrétaire du comité, la 4^e assemblée générale de notre section en cette ville s'est tenue le 22 mars 1946. M. Ivan Effront, qui préside aux destinées de la section de Lille, présenta le rapport du comité sur l'exercice 1945. Après un aperçu des souffrances endurées par le Nord de la France pendant cette guerre, il montra avec quel courage cette région industrielle se relève de ses ruines : Dunkerque, Calais, Boulogne reconstruisent à grand peine leurs ports détruits ; l'extraction charbonnière a fait au cours de l'année des progrès gigantesques, suivie par l'industrie textile, la sidérurgie, l'industrie chimique, la tannerie. M. Effront rappela l'importance du Nord, première région économique, dont la superficie ne couvre que 2,27 p. 100 du territoire national, dont la population ne représente que 7 p. 100 de celle du pays, mais dont la production dépassait, avant la guerre, 50 p. 100 de la production française dans plus de la moitié des branches de l'activité humaine et atteignait même 100 p. 100 dans certaines d'entre elles (filatures de lin, lainage pour robes, etc.) ; dont l'agriculture enfin tient une place de choix, la première pour la production de blé et de betteraves. Après un court exposé de la situation économique en Suisse, le Président retraça l'activité de la section au cours de l'année et montra quels efforts furent déployés pour faire suivre aux échanges franco-suisse la même courbe ascendante qu'à la production industrielle de la région.

SECTION DE MARSEILLE 28 mars 1946

La 25^e assemblée générale de la section de Marseille s'est tenue le 28 mars, en présence de M. Henri Voirier, consul de Suisse à Marseille, président d'honneur de notre section en cette ville, de M. Alex Manz, consul de Suisse à Nice, vice-président d'honneur ; de M. Eugène Sigg, vice-président ; de M. François Barraz, trésorier et de M. Paul Hoffmeyer, secrétaire du comité. M. Louis Bovet, qui préside notre section de Marseille depuis plus de douze ans, donna lecture du rapport du comité sur l'exercice 1945. Après avoir retracé les destructions commises par les Allemands dans le port de Marseille et les difficultés rencontrées par le transit suisse, contraint d'emprunter le port de Toulon, et après avoir décrit

l'activité économique si diverse du Midi, M. Bovet montra toute l'importance de cette région au regard des échanges franco-suisse. Il conclut en ces termes :

« L'exercice écoulé nous a placés devant l'obligation de reprendre en main les éléments d'une économie durement touchée par les effets de la guerre. Sur l'avenir pèsent encore des inquiétudes qu'il serait vain de vouloir méconnaître. Nous demeurons fermement convaincus que le facteur primordial propre à éclaircir l'horizon repose sur l'entente des peuples et sur l'effort coordonné de chaque individu. C'est à ce prix seulement que pourront s'épanouir les échanges internationaux qui reconstitueront petit à petit, dans chaque pays, les biens détruits et mettront en valeur les richesses inemployées.

« Nous souhaitons de tout cœur que le développement des relations amicales et commerciales entre la France et la Suisse se poursuive, car il concourra tout naturellement au bien-être de nos deux peuples. »

SECTION DE BESANÇON 2 mai 1946

La 4^e assemblée générale de la section de Besançon s'est tenue le 2 mai 1946 en présence de M. Christophe de Tschudi, consul de Suisse à Besançon et de M. Pierre Oechslin, consul de Suisse à Dijon, tous deux présidents d'honneur de notre section, MM. Robert Quartier, trésorier et Maurice Gander, secrétaire du comité.

M. Henri Perrenoud, le président si actif de notre section de Besançon, présenta le rapport du comité sur l'exercice 1945. Comparant la vie d'une nation à celle d'une entreprise, le président retraça la renaissance française depuis la libération et montra comment l'activité de la section s'intégrait dans celle du pays. Voici sa conclusion :

« Après une léthargie qui dura près de six ans, les prémices d'une activité nouvelle apparaissent dans les échanges franco-suisse. Certes, les difficultés qui jalonnent la route sont encore nombreuses. Les conditions optima d'échange qui permettraient à l'économie française et suisse, complémentaires sous tant de rapports, de s'harmoniser, ne sont pas encore réalisées. Mais le chemin parcouru est déjà long. Notre section de Besançon, qui a été si souvent jusqu'ici le seul trait d'union entre le commerce suisse et le commerce français de la région, voit de nouvelles perspectives s'offrir à son action. Consciente de son rôle et de sa responsabilité, elle s'efforcera d'être à la hauteur de sa tâche et de justifier la confiance que l'on a placée en elle ».

M. le Consul de Tschudi voulut bien

prendre la parole et insister sur les liens qui unissent dans tous les domaines la France et la Suisse.

L'assemblée a pris acte, avec regrets, de la démission de M. Perrenoud et s'est associée aux remerciements que lui ont adressés les autorités consulaires suisses et notre président, M. de Perregaux, au nom du conseil d'administration. Elle a chaleureusement approuvé la nomination de M. Marcel Sagne, élu par le comité, successeur de M. Perrenoud.

SECTION DE LYON 18 mai 1946

La 26^e assemblée générale de la section de Lyon était particulièrement illustrée par la présence de M. Henri Charles, le nouveau consul général de Suisse en cette ville et président d'honneur de notre section de Lyon. Participaient également à cette réunion : MM. Jacques Muller, président d'honneur, Albert Ammann, vice-président ; Edouard Knobel, trésorier ; Georges Hirzel, secrétaire du comité. M. Edouard Barbezat, président de la section de Lyon, fit rapport à l'assemblée sur l'exercice 1945.

La région lyonnaise compte parmi les plus actives de France et la reconstruction a fait là aussi des pas de géants. Placée à la porte de la Suisse, il est naturel que cette région entretienne avec sa petite voisine des relations très étroites que la section de Lyon de notre compagnie s'est efforcée, tout au long de l'année, de faciliter et de développer.

En compensation, la Suisse compte dans cette partie de la France de nombreux amis et des clients qui justifient pleinement l'activité intense de notre section de Lyon.

SECTION DE BORDEAUX 25 mai 1946

La section de Bordeaux est la benjamine de la Chambre de commerce suisse en France. C'était, le 25 mai 1946, la deuxième fois qu'elle se réunissait en assemblée générale, en présence de M. Edmond Enzen, vice-consul, gérant du consulat de Bordeaux et président d'honneur de notre section en cette ville, de M. Fred Erisman, vice-président ; de M. Louis Beer, trésorier. M. J. E. Treyer, président en exercice, insista, dans son rapport, sur la place que le sud-ouest de la France et en particulier le port de Bordeaux sont appelés à prendre dans les échanges économiques franco-suisse et sur le rôle que joue la section de Bordeaux de la Chambre de commerce suisse en France dans ces échanges.

ACCORD COMMERCIAL FRANCO-SUISSE

Au moment de mettre sous presse, nous tenons à signaler à nos membres qu'un accord commercial a été signé le 1^{er} août pour la période du 1^{er} août 1946 au 31 juillet 1947.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de notre direction générale et de nos différents secrétariats de province.